

Décision

Générale

colonial

Décision n° 716 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

n° 716

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 juin 1960

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 1er juillet 1960, la démission de son emploi offerte par Mme Marfisi Sylviane, secrétaire-dactylographe auxiliaire, en service au Ministère de la Fonction Publiœue (Service du Personnel territorial). Mme Marfisi Sylviane, qui réunira au 1er juillet 1960, 1 an, 8 mois de services effectifs aura droit à : — une indemnité de congé payé non pris égale à 27 jours de salaire ; — à l'indemnité prévue par l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955 susvisé.